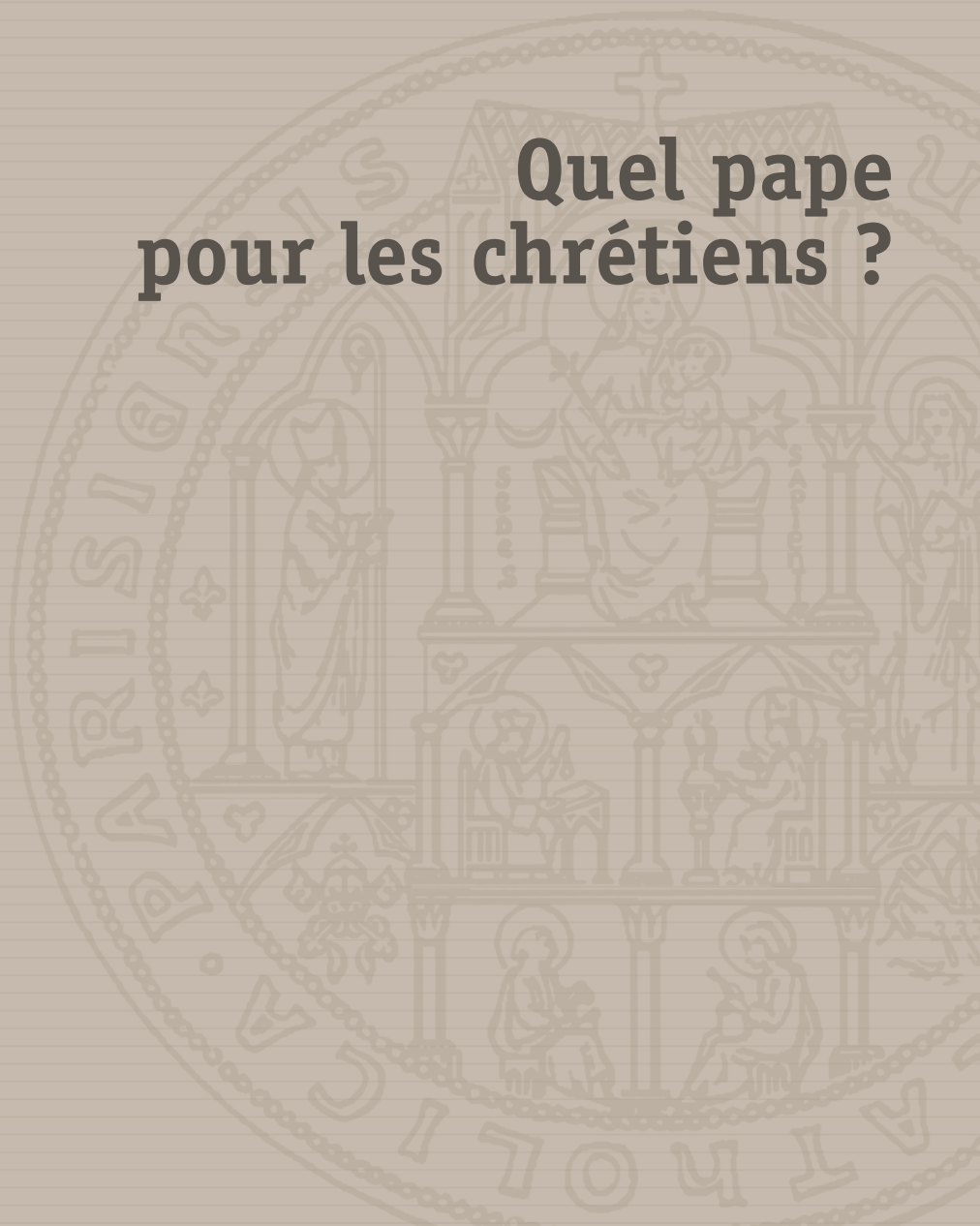


CHRISTOPHE DELAIGUE

COLLECTION THÉOLOGIE À L'UNIVERSITÉ

Quel pape pour les chrétiens ?



Quel pape pour les chrétiens?

THEOLOGICUM

Faculté de Théologie et de Sciences Religieuses

Collection « Théologie à l'Université »

La théologie s'exerce en bien des lieux et de multiples façons. L'accomplir à l'Université, c'est l'inscrire dans une exigence aussi ancienne que les universités elles-mêmes où, sans concession ni préjugé, se croisent et s'interpellent les savoirs. À une époque d'éclatement des croyances et des rationalités, cette exigence intellectuelle demeure d'actualité.

« Théologie à l'Université » publie des recherches menées au *Theologicum* - Faculté de Théologie et de Sciences religieuses de l'Institut catholique de Paris.

Directeurs :

Thierry-Marie Courau et Henri-Jérôme Gagey

Comité éditorial :

Emmanuel Durand, Isaia Gazzola,
Joël Molinario et Sophie Ramond.

*Tous droits de traduction,
d'adaptation et de reproduction
réservés pour tous pays.*

© 2015, Groupe Artège

Éditions Desclée de Brouwer

10, rue Mercoeur - 75011 Paris

9, espace Méditerranée - 66000 Perpignan

www.editionsddb.fr

ISBN : 978-2-220-06655-4

ISBN pdf : 978-2-220-07695-9

Christophe Delaigue

Quel pape pour les chrétiens ?

Papauté et collégialité
en dialogue avec l'orthodoxie

DDB *desclée
de brouwer*

Préface

En mars 2006, l'Annuaire pontifical ne faisait plus figurer dans la titulature du pape le titre de « patriarche d'Occident ». La suppression de ce titre est alors passée largement inaperçue au sein de l'opinion catholique. N'allait-elle pas d'ailleurs de soi pour beaucoup ? Ce titre était fort peu usité et paraissait même inutile, dans la mesure où l'affirmation de la primauté de l'évêque de Rome sur l'Église universelle semblait rendre caduque celle de patriarche d'Occident. Les réactions venant de l'orthodoxie ne se firent pas attendre, en particulier celle de l'évêque Hilarion, montrant que les choses n'étaient pas si simples et qu'à travers la suppression de ce titre se posait la question du mode d'exercice de l'autorité de l'évêque de Rome sur l'Église.

C'est le grand mérite du père Christophe Delaigue de se saisir de cette question et d'en déployer toutes les incidences. Dans une magistrale étude historique, scripturaire et théologique, il nous conduit au cœur d'une des préoccupations œcuméniques d'aujourd'hui : comment envisager un ministère de communion et d'unité au sein de l'Église universelle ? C'est une façon de répondre à l'invitation que le pape Jean-Paul II adressait, dans l'encyclique *Ut unum sint*, aux responsables ecclésiaux et à leurs théologiens à chercher quelle forme d'exercice doit adopter aujourd'hui le ministère de primauté de l'évêque de Rome, une primauté « ouverte à une situation nouvelle, mais sans renoncement aucun à l'essentiel de sa mission » (n. 95).

Ce titre de « patriarche d'Occident » est sans doute désuet. Il avait pourtant l'avantage de nous rappeler que l'autorité du pape ne s'exerce pas de manière uniforme. Patriarche d'Occident, le pape sait qu'il n'exerce pas le même degré d'autorité partout, ce qui ne l'empêche pas d'être pape où qu'il soit et quoi qu'il fasse. Il faut, en effet, distinguer l'autorité du pape comme évêque de Rome dans son propre diocèse, celle du pape comme métropolitain d'Italie, celle du pape comme patriarche d'Occident, c'est-à-dire sur l'Église latine, et celle du pape au sein de la communion des Églises. En effet, si on

regarde les Églises orientales catholiques, on perçoit fort clairement que le pape n'intervient pas aussi directement dans leur vie interne que dans l'Église latine. En particulier, les Églises patriarcales catholiques jouissent d'une certaine autonomie de fonctionnement. Distinguer ainsi ces différents modes d'exercice de l'autorité du pape pourrait contribuer à lever un certain nombre de critiques ou d'appréhensions dans le dialogue œcuménique, en particulier avec les Églises orthodoxes et les anciennes Églises orientales.

Le père Christophe Delaigue pousse pourtant plus loin la réflexion. Il s'interroge sur l'exercice de l'autorité du pape dans l'Église latine elle-même. Reprenant une suggestion que le père Joseph Ratzinger avait faite en 1971 dans son livre sur *Le nouveau peuple de Dieu*, il se demande si la suppression du titre de « patriarche d'Occident » n'ouvrirait pas la porte à la création de nouveaux patriarcats au sein de l'Église latine, et ceci tout en sauvegardant l'autorité primatiale du pape pour la communion entre les Églises. Le père Christophe Delaigue écrit : « N'est-ce pas envisager que l'actuel patriarcat d'Occident – c'est-à-dire l'Église d'Occident aujourd'hui répandue dans le monde entier – puisse se scinder en plusieurs patriarcats ou Églises régionales ? On pourrait ainsi avoir une Église latine d'Europe occidentale, une Église latine d'Amérique latine, une Église latine d'Afrique, etc. Il y aurait alors une communion d'Églises latines, comme il y a des Églises orthodoxes, appelées à vivre en communion les unes avec les autres et avec les autres Églises. Envisager ainsi les choses permettrait d'honorer l'histoire "catholique" ou "latine" de ces Églises régionales tout en les laissant accéder à une autonomie de rite et de discipline. » On pourra discuter cette suggestion avancée par le père Delaigue. Lui-même dit d'ailleurs que « ces questions d'avenir ne sont que des hypothèses ». Mais elles rejoignent une des préoccupations majeures du Collège des cardinaux lors de la préparation du dernier conclave : comment mieux articuler dans l'Église primauté et collégialité, autorité de l'évêque de Rome au sein de l'Église universelle et responsabilité des Églises particulières. Le pape François a fort bien perçu cet enjeu et la façon dont il aborde la question de la réforme de la Curie romaine montre qu'il compte davantage tenir

compte de représentations continentales des différentes Églises particulières. C'est dire toute l'actualité et l'apport du travail du père Christophe Delaigue. Chacun trouvera largement dans son ouvrage informations et matière à réflexion. On comprend que le Conseil d'Églises chrétiennes en France lui ait décerné en 2012 son Prix pour un travail de recherche universitaire.

† Jean-Pierre cardinal RICARD
Archevêque de Bordeaux¹

1. Créé cardinal le 24 mars 2006 par le pape Benoît XVI, Mgr Ricard est notamment membre de la Congrégation pour la Doctrine de la foi ainsi que du Conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens.